

**CELLULE
D'ACCOMPAGNEMENT
DES PERSONNELS
CONTRACTUELS
A UB**

Le Contexte

- La commission précarité
- Un nombre important de personnels contractuels
- Une volonté politique d'accompagnement (Président via la DRH).

La mise en place

- Septembre 2006
- IE rattachée directement à la DRH
- IE en lien étroit avec Service biatos, service formation et toutes les composantes de UB.

Définition de l'Accompagnement

- Organisation des recrutements
- Entretiens de positionnement, définition de projets professionnel et de formation
- Aides à l'insertion pérenne (préparation concours, préparation entretien d'embauche)

Les tâches de la cellule

- 30 à 40 recrutements par an (rédaction de profils de poste, gestion des candidatures, sélections).
- 160 à 180 entretiens par an
- Actions d'aide à l'insertion (relations avec APEC, ANPE, organisations professionnelles....

Éléments de bilan

- Professionnalisation des recrutements
- Bon taux de réussite aux concours (formations en forte évolution).
- Des réussites d'insertion dans le privé.

- Des personnels mieux pris en considération, meilleure adéquation (postes/ personnels).
- Certains personnels titulaires demandent une aide dans la définition de leur projet